

LISTE DU CANADA

Numéro	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
87.16	Remorques et semi-remorques pour tous véhicules; autres véhicules non automobiles; leurs parties.		
8716.10	-Remorques et semi-remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane		
8716.10.10	---Pour l'habitation .....	15%	C
	---Pour le camping:		
8716.10.21	---Roulottes de tourisme et tentes-roulottes .....	10.2%	C
8716.10.29	---Autres .....	10.4%	C
8716.20	-Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles		
8716.20.10	---Chariots automatiques pour grouper les balles .....	En fr.	D
8716.20.90	---Autres .....	10.4%	C
	-Autres remorques et semi-remorques pour le transport de marchandises :		
8716.31.00	--Citernes .....	15%	C
8716.39	--Autres		
8716.39.10	---Remorques à structure d'aluminium à panneau central amovible pour le bétail ayant une masse de charge d'au moins 11,778 tonnes et une longueur excédant 12m .....	En fr.	D
8716.39.20	---Charrettes agricoles, voitures de débardage ou voitures à marchandises .....	8%	C
8716.39.30	---Remorques pour motoneiges, utilitaires, pour bateaux ou chevaux, non-commerciales, et remorques devant servir d'accessoires permanents pour machines, appareils ou dispositifs .....	10.2%	C
8716.39.40	---Semi-remorques et remorques pour les tracteurs du n° tarifaire 8701.20.00 et pour les véhicules du n° 87.04 .....	15%	C
8716.39.50	---Remorques pour camions forestiers autopropulsés de la position n° 87.04 .....	9.2%	C
8716.39.90	---Autres .....	10.4%	C
8716.40.00	-Autres remorques et semi-remorques .....	15%	C
8716.80	-Autres véhicules		
8716.80.10	---Pour le transport de personnes .....	6.8%	C
8716.80.20	---Pour le transport de marchandises .....	10.2%	C
8716.90	-Parties		
8716.90.10	---Pour les chariots du n° tarifaire 8716.20.10; dispositifs d'attelage et de couplage pour usages agricoles .....	En fr.	D
8716.90.20	---Pour les véhicules du n° tarifaire 8716.39.20 .....	8%	C
8716.90.30	---Pour les véhicules du n° tarifaire 8716.80.10 .....	6.8%	C
8716.90.40	---Pour les véhicules du n° tarifaire 8716.39.50 .....	9.2%	C
8716.90.90	---Autres .....	10.2%	C